Maison de services au public

Des services de proximité reconnus

La Maison de services au public (MSAP), gérée par la communauté de communes du Beaunois, a été inaugurée, jeudi 27 octobre. Ce label reconnu par l'État était remis en début d'année, pour la première fois dans le Loiret.

Autour de Christian Barrier, les partenaires de la maison de services au public.

Un parterre de personnalités officielles était réuni, jeudi 27 octobre, à la communauté de communes du Beaunois (CCB) pour inaugurer la MSAP. Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore, le groupe a été guidé dans les locaux datant de 2009. Éliane Lepage, directrice générale des services, a présenté à l'assemblée les atouts de cette structure. « Plus qu'un lieu, c'est un concept qui allie originalité et efficacité. C'est un concept efficace parce qu'on a du personnel véritablement à l'écoute du citoyen », a-t-elle commenté. La convention, entre tous les partenaires du projet, a été signée.

« Notre souci permanent est de faire en sorte que personne ne reparte de la CCB sans son information ou à minima, une adresse, un contact téléphonique, une orientation. Bref, avec le sentiment de n'avoir pas perdu son temps », a souligné Christian Barrier, président de la CCB.

La MSAP, à Beaune-la-Rolande, comporte plusieurs outils à disposition de la population permettant de répondre aux besoins liés à l'emploi, au social, à la santé, au logement et au droit.

Outre l'accueil et l'aide dans les démarches administratives assurés par l'équipe, des équipements bureautiques (téléphone, borne pour carte vitale, ordinateurs, imprimante, etc.), grâce au dispositif régional Web O Centre, peuvent être utilisés. Une borne de visioconférence, offerte par le Département, permet d'avoir accès aux services de multiples organismes (Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance-maladie, Maison du département, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, Agence départementale d'information sur le logement, Espace info énergie et Maison de la justice et du droit). Des permanences se tiennent régulièrement au sein de la structure et au 1 mail Ouest, ancien siège de la CCB. Preuve de l'utilité de ces différents services, plus de 1.600 visiteurs ont fréquenté les lieux l'an dernier.

A. C.